# La défense et la sécurité

La défense protège la population, le territoire et les intérêts de la France. Tu sauras présenter ses acteurs, tes propres obligations de jeune citoyen et les engagements internationaux de la France.

L'ESSENTIEL

**La défense protège la population, le territoire et les intérêts de la France ; chaque jeune citoyen y participe par le recensement puis la JDC.**

Astuce : Retiens l'ordre : à 16 ans, je me recense ; ensuite, la JDC ; à 18 ans, je suis inscrit sur les listes électorales.

- Défense nationale : protéger la population, le territoire et les intérêts du pays.
- Le président de la République est le chef des armées (article 15 de la Constitution).
- Armée professionnelle depuis la loi de 1997 : Terre, Marine, Air et Espace.
- Dissuasion nucléaire : empêcher toute attaque contre les intérêts vitaux.
- Recensement obligatoire dans les trois mois qui suivent les 16 ans, puis Journée défense et citoyenneté.
- ONU (1945) : maintien de la paix, Casques bleus ; la France est membre permanent du Conseil de sécurité.
- OTAN (1949) : alliance militaire de défense mutuelle dont la France est membre.

EXEMPLE GUIDÉ

**Méthode : expliquer une notion. Explique à un camarade ce qu'est la dissuasion nucléaire et à quoi elle sert.**

1. Je repère la notion à expliquer : la dissuasion nucléaire.

2. Je la définis : la menace d'une riposte si forte qu'aucun ennemi n'ose s'en prendre aux intérêts vitaux de la France.

3. Je conclus sur son but : la dissuasion sert à empêcher la guerre, pas à la faire.

PIÈGE DU BREVET

**Recensement ou JDC ?**

**PIÈGE DU BREVET (SUITE)**

On confond souvent les deux. Le recensement est une démarche à faire dans les trois mois qui suivent tes 16 ans ; la JDC est une journée qui vient ensuite. Cite-les dans cet ordre.

**EXERCICE TYPE BREVET**

## Le jeune citoyen et la défense

Document : article 15 de la Constitution du 4 octobre 1958. « Le Président de la République est le chef des armées. Il préside les conseils et les comités supérieurs de la défense nationale. »

1. D'après ce document, quel est le rôle du président de la République en matière de défense ?

2. Cite deux missions des armées françaises aujourd'hui.

3. Situation pratique : ta sœur Léna vient d'avoir 16 ans. Explique-lui en quelques lignes quelles démarches elle doit accomplir et pourquoi elles sont importantes.

Indice : Pense aux deux étapes du parcours de citoyenneté : une à 16 ans, l'autre en général avant 18 ans.

**CORRIGÉ**

1. Le président de la République est le chef des armées : il préside les conseils de défense, où se prennent les grandes décisions de défense nationale.

2. Par exemple : protéger le territoire et la population (opération Sentinelle), intervenir à l'étranger en opérations extérieures, ou participer à des missions de paix de l'ONU.

3. Léna, tu dois te faire recenser à la mairie ou en ligne dans les trois mois qui suivent tes 16 ans. Ce recensement te permettra d'être inscrite automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Tu participeras ensuite à la Journée défense et citoyenneté, qui présente les enjeux de la défense. Jusqu'à 25 ans, son certificat te sera demandé pour t'inscrire à des examens comme le baccalauréat.

Conclusion : ces démarches sont obligatoires et font de chaque jeune un citoyen informé de la défense de son pays.